

La *Morphologie élémentaire* n'offre pas à ses lecteurs une introduction globale et détaillée à la morphologie occitane, comme l'auteur lui-même l'a souligné ailleurs : «en grammatik, forstået som en samlet fremstilling af et sprogs morfologi og syntaks, har jeg ikke skrevet» (Hermes 19, 1997, p. 69). En fait, le lecteur ne profitera pleinement de cet ouvrage théorique et hautement complexe que s'il l'aborde équipé de connaissances solides en morphologie historique traditionnelle de l'ancien occitan.

Frede Jensen  
Université de Colorado

#### Travaux cités

- Anglade, Joseph (1965): *Grammaire élémentaire de l'ancien français*. Armand Colin, Paris.
- Appel, Carl (1918): *Provenzalische Lautlehre*. Reisland, Leipzig.
- Jensen, Frede (1994): Syntaxe de l'ancien occitan, *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie* 257. Niemeyer, Tübingen.
- Skårup, Povl (1997): *En oldfransk og en oldoccitansk morfologi*. Hermes 19, p. 69-74.
- Skårup, Povl (1994): *Morphologie synchronique de l'ancien français*. Munksgaard, Copenhagen.
- Thomas, Antoine (éd.) (1925): *La chanson de Sainte Foy d'Agen*. Champion, Paris.

#### Langue française

Nayo Furukawa : *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*. Editions Duculot, Coll. Champs Linguistiques, 1996. 167 p.

Selon «l'avis de parution» de l'éditeur – dû à la plume de M. Furukawa lui-même? –, «l'auteur tente de montrer, à travers des études de cas, que les contraintes, qu'elles soient d'ordre formel ou sémantique, n'existent pas sans raison dans la langue et que seule l'élucidation de leur raison d'être nous permettra de résoudre les énigmes apparentes que propose la structure de la langue. Ainsi, dans l'analyse d'une construction grammaticale particulière, c'est toujours en partant d'une réflexion sur l'origine des contraintes qui lui correspondent, qu'on aboutit à la découverte de sa raison d'être comme construction, puis à celle de certains aspects du mécanisme langagier.» Les constructions dont il s'agit sont des constructions dites «prédications secondaires», exemplifiées par les cas suivants :

- (1) j'ai vu Paul qui fumait
- (2) Tiens! le facteur qui passe!
- (3) il y a beaucoup d'Américains qui aiment l'opéra
- (4) Sylvie a les yeux bleus
- (5) quand la nuit finira, je serai les mains vides
- (6) il y a une place de libre

Pour M. Furukawa, «le fil rouge dans l'analyse de ces constructions apparemment différentes est la notion de thème, support de l'organisation prédictive de la phrase».

L'ouvrage est organisé en deux parties.

– I : «La notion de thème», comprenant deux chapitres, sur «Le thème initial détaché : thème prototypique», (ch. 1) et sur «L'élément final détaché : thème apparent» (ch. 2).

– II : «La prédication seconde» : six chapitres (ch. 3-8) traitant des cas (1)-(6), et pour terminer un chapitre 9 sur «L'écologie de la prédication seconde» où il s'agit de montrer que les constructions (2) et (4)-(6) présentent «des sites dans lesquels le sens et la forme parviennent à un compromis avec le climat...plus ou moins contraignant de la prédication seconde» (p. 135).

Avant d'en arriver là, l'auteur a conclu que, dans le cas (1) *j'ai vu Paul qui fumait*, la pseudo-relative n'accepte comme pronom relatif que *qui* (à la limite *que*); cette contrainte suggère que la formation d'une proposition (...) nécessite une certaine dose de thémativité (p. 59).

Notion «relative» ou «graduée», la thémativité «est par définition (...) d'ordre intraphrastique, (...) à bien distinguer d'avec le thème de l'énoncé» (p. 87).

Aussi, à la question de savoir pourquoi (2) *Tiens! le facteur qui passe!* ...

«...malgré sa forme apparemment nominale, permet une interprétation sémantique phrastique, nous avons apporté «la» réponse, croyons-nous, en mettant en évidence un mécanisme de réduction de la thémativité déclenché par la marque de subordination *qui*, celui qui produit ainsi un énoncé au sens événementiel» (p. 70). ...

«de par son statut événementiel ou entièrement rhématique, l'énoncé *Le facteur qui passe!* n'a pas ce qu'on appelle le thème généralement, (...) en revanche, la notion relative de thémativité, notion intraphrastique, est en jeu dans la formation de ce type d'énoncés.» (p. 87)

De l'examen de (3) *il y a beaucoup d'Américains qui aiment l'opéra*, il ressort qu'il «ne se classe pas parmi les pseudo-relatives (...), mais constitue une relative restrictive. Il ne s'agit donc pas d'un cas de prédication seconde mais de modification» (p. 85).

La construction (4) *Sylvie a les yeux bleus* ...

«est constituée par deux propositions et (...) forme ainsi une construction à double thème. (...) le verbe *avoir* n'intervient nullement dans la mise en relation du complément d'objet direct *les yeux* et de son attribut *bleus*» (p. 99). «Nous pourrions visualiser la structure sémantique de la phrase (4) comme suit<sup>3</sup> :

(i) [<sub>p1</sub> elle a (<sub>p2</sub> les yeux] bleus)

Note 3 : Nous ne prétendons pas que le schéma représente une structure syntaxique. Nous ne nous engageons pas dans ce problème.» (p. 91).

Quant aux cas du type (5) *quand la nuit finira, je serai les mains vides* et (6) *il y a une place de libre*, la contrainte sur l'adjectif «transitoire» ...

«provient directement de la faiblesse de la thémativité du SN qui précède. Pour la formation d'un contenu propositionnel, le SN à basse thémativité n'est ouvert qu'à une seule voie, celle de former une proposition événementielle avec un prédicat à sens transitoire. On posera ainsi l'équation : Proposition événementielle = SN à basse thémativité + Prédicat à sens transitoire.» (p. 148)

Par ailleurs ...

«le mode de formation de la basse thémativité diffère pour chaque SN.» Soit (a) dans *il y a une place de libre* «par l'indéfini-tude sémantique de la forme *un N*, propriété que demande l'expression impersonnelle *il y a*», soit (b) dans *je serai les mains vides* parce que la basse thémativité «est garantie par la position syntaxique d'attribut, position essentiellement non référentielle», soit enfin (c) dans *elle a les yeux qui sont rouges* du fait qu'elle «se trouve réalisée par le subordonnant *qui* lequel fonctionne comme un abaisséur de thémativité.» (Ibid.)

En conclusion générale, dans «L'épilogue», la *thématicité* est «une notion-clé dans l'analyse de la prédication seconde. En effet, sans recours à cette notion, l'étude de diverses constructions de prédication seconde ne pourrait être menée à bien» (p. 151).

Le titre de l'ouvrage promet une «grammaire de la prédication seconde». On peut se demander ce que l'auteur entend par grammaire. Certainement pas un ensemble de règles permettant de dériver, à partir d'un vocabulaire, des expressions bien formées de la langue et de leur attribuer un sens. Ce n'est pas à l'aide de sa «grammaire» qu'on pourrait déterminer, par exemple, si ...

- (7) Il était là, en effet, qui la reçut dans ses bras. (Sandfeld 1909)
- (8) Il les regarda disparaître sous l'ombrelle, qui se retournèrent une ou deux fois. (Aragon, *Les beaux quartiers*, Poche, 133)
- (9) Armand aperçoit, devant lui, toute une famille qui se tient par le bras. (Ibid. 340)
- (10) Armand fixe Jaurès qui converse avec un homme à barbe blanche phénoménale. (Ibid. 339)

... seraient des «pseudo-relatives» et quel sens il faudrait leur attribuer, le cas échéant. Son traitement de ces relatives n'apporte d'ailleurs sur le plan de l'empirie rien qui ne se trouve déjà dans Tobler (1884, 1896), Meyer-Lübke (1899), Polentz (1903) et Sandfeld (1909, 1936), sauf peut-être l'observation : «la pseudo-relative ne se laisse pas précéder par une virgule» (p. 47), qui est présentée comme un critère important, mais qui est démentie par :

- (11) Elle était assise dans une robe claire, qui regardait avec amour les croisées du receveur. (Bourget, Polentz, 1903 et Le Bidois, § 517)
- (12) Emma l'aperçut dans la prairie, qui marchait sous les peupliers. (Flaubert, *Bovary*, Garnier 121)
- (13) Il la trouvait près de la fenêtre, ou à genoux à côté du lit, prosternée, dans son peignoir rose, le rose était sa couleur, qui lui demandait d'une voix entrecoupée les sels anglais. (Aragon, *Quartiers*, 50)

L'auteur a l'ambition de vouloir «expliquer» la construction de prédication seconde. Dans l'épistémologie scientifique pure et dure, expliquer veut dire ramener un *expli-candum* particulier à une loi ou règle générale, de préférence ancrée dans une théorie, ou du moins établie et appliquée sans *ad hoc*, afin d'éliminer tout arbitraire. C'est surtout le concept de «thématicité» qui est censé jouer un rôle explicatif à l'égard des constructions prédictives secondaires. Mais ce n'est pas une notion claire comme l'illustre par exemple le passage suivant (p. 63-64). Un «mécanisme de réalisation de basse thémativité» est présenté :

Dans le cas de (2) *le facteur qui passe*, la thémativité du sujet *le facteur* fait équilibre avec la prédictivité du verbe *passe* avec un même poids :

- (ii) *Le facteur passe* : TH+PR

L'insertion de *qui* change le schéma (ii) en schéma (iii) :

(iii) *Le facteur qui passe* : TH+pr

(...) *qui* (...) entraîne donc un abaissement du niveau de la prédication et crée ainsi une relation asymétrique entre la thémativité et la prédicativité. Or cette relation asymétrique (...) n'est qu'un état transitoire purement hypothétique (...) Le résultat est la réduction de la thémativité en majuscule en thémativité en minuscule (...), c.-à-d. la réduction de la thémativité du SN *le facteur* :

(iv) *Le facteur qui passe* : th+pr.

Enfin, l'ensemble du mécanisme de réduction de la thémativité peut être schématisé comme dans

(v) [TH+PR]+subordonnant *qui* → TH+pr → th + pr.

Le «mécanisme» expliquerait que seul le SN corrélat d'un pronom relatif sujet paraît dans cette construction. Lui seul «garde une thémativité suffisamment élevée pour exprimer un contenu propositionnel» (p. 65).

Devant le problème de savoir, à propos de *avoir les yeux bleus, les mains qui tremblent*, etc., pourquoi *avoir* n'est pas un verbe trivalent, i.e. à attribut de l'objet direct, auquel cas il n'y a guère lieu de parler de «prédication secondaire», l'auteur abdique complètement, cf. note 3 ci-dessus. La construction serait biproportionnelle et aurait la représentation sémantique extraordinaire de (i) ci-dessus, dont on ne voit pas à quelle théorie sémantique consistante elle pourrait appartenir. Ni à quelle représentation syntaxique elle serait reliée. Ni encore comment il peut y avoir une universalité du sens si on invente des représentations sémantiques *ad hoc* pour des constructions particulières de langues individuelles comme le français. La linguistique devra attribuer une représentation sémantique unifiée à la relation entre une personne, les parties de son corps et les propriétés de celles-ci pour rendre compte de l'universalité du sens.

Restent les constructions du type *une chaise de libre*, auxquelles M. Furukawa attribue aussi la structure sémantique étrange (i). La solution valentielle traditionnelle avec *de libre* comme attribut de l'objet direct semble préférable, cf.

(16) Il y avait surtout de remarquable le visage, le port de tête, et la chevelure.  
(Romains, Le Bidois, § 941)

(17) Il n'y avait d'éveillé dans toute la chambre qu'une grande bande de lumière.  
(Daudet, Ibid)

L'ouvrage est proposé à un public de professeurs en linguistique, d'étudiants des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles, de linguistes. Aux premiers, je conseillerai de ne l'utiliser que pour déconseiller aux seconds une certaine facture en linguistique.

Henrik Prebensen

Université de Copenhague

#### Références

Le Bidois, G. et R. : *Syntaxe du français moderne*, I-II, 1968.

Meyer-Lübke, W. : *Grammatik der romanischen Sprachen*, III, 1899, § 631.

Polentz, E : *Französische Relativsätze als prädikative Bestimmungen und verwandte Konstruktionen*, 1903.

Prebensen, H. : «La proposition relative dite attributive», *Revue Romane*, 17,1, 1983, p. 98-117.

Sandfeld, K. : *Bisætningerne i moderne fransk*, 1909.

- : *Les propositions subordonnées*, 1936.

Strudsholm, E. : *Relativa predicative o pseudorelativa. Considerazioni sintattiche, semantiche e pragmatiche, La subordination dans les langues romanes, Etudes romanes 34, 1995, p. 163-179.*

Tobler, A. : *Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen, Zeitschrift für romanische Philologie. 8, 1884, p. 490, et 20, 1896, p. 55-58.*

Eva Havu : *De l'emploi du subjonctif passé. Academia Scientiarum Fennica, Helsinki, 1996. 240 p.*

Le système temporel du subjonctif a toujours été plus pauvre morphologiquement parlant que celui de l'indicatif. C'est un système relatif dont l'ancrage dans le temps se fait – en partie au moins – par son insertion dans un contexte passé, présent ou futur. Dans la nouvelle édition de 1993, Grevisse fait état de deux systèmes : le système de la langue parlée et le système de la langue écrite. Dans le système écrit, l'imparfait du subjonctif et le plus-que-parfait sont encore employés, bien que de plus en plus rarement et presque uniquement à la troisième personne du singulier. Dans la langue parlée, par contre, il n'y a que deux formes (ou trois si l'on tient compte également du passé surcomposé). Riegel et al., dans leur *Grammaire méthodique*, considèrent que «dans le français courant, le subjonctif comporte deux temps seulement : le présent et le passé» (p. 321). Les linguistes se sont souvent penchés sur l'imparfait du subjonctif, certains pour annoncer sa mort prochaine, d'autres pour soutenir qu'il est toujours bien vivant dans la langue écrite. C'est un fait que cette forme verbale, qui n'est plus utilisée dans la langue parlée depuis longtemps, est également affaiblie dans la langue écrite – sans être tout à fait morte, ce que montrent les statistiques de Barral et de Lindquist citées par Havu (p. 58). Certes, ces statistiques datent déjà un peu, mais un fait est certain : l'imparfait du subjonctif n'est pas encore décédé, ni dans la langue littéraire, ni dans la langue de la presse écrite ni d'ailleurs dans les langues de spécialité. Qu'il soit appelé à disparaître tout à fait de la langue française à plus longue échéance, personne n'aurait l'idée de le contester. Mais entre-temps, il y a deux systèmes en vigueur dans la langue écrite.

La «disparition» de l'imparfait du subjonctif, dans le français courant, aurait-elle fait du subjonctif un système bancal? Dans le système intégral, l'imparfait du subjonctif exprime selon Grevisse § 869 «un fait qui est simultané ou postérieur par rapport au verbe principal» et selon Riegel et al., «l'imparfait indique un procès simultané ou postérieur au fait exprimé par le verbe principal». Comment s'expriment, dans le système «incomplet», ces deux valeurs? Le présent du subjonctif est-il le seul à pouvoir exprimer les valeurs de l'imparfait du subjonctif après un verbe au passé, comme l'affirment souvent les manuels? Ou est-ce que le subjonctif passé peut parfois occuper «la chaise vacante» de l'imparfait du subjonctif en assumant certaines de ses fonctions? Voilà la question à laquelle se propose de répondre l'auteur de la présente thèse sur l'emploi du subjonctif passé.

Pour situer le problème soulevé dans le livre, l'auteur commence par un exposé minutieux sur la concordance des temps aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif (p. 17-71). Le troisième chapitre est consacré à l'introduction des éléments linguistiques